

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt- cinq mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 07

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 29

Résultat du vote :

Abstention : 10

Suffrages exprimés : 19

Pour : 14

Contre : 05

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 10**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/03/2025

25 présents : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. LESAGE Claude. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel, Mme VERRIER Muriel à Mme PICARD Marie-France, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, Mme MADELON Caroline à Mme ANDRE Valérie.

07 Absents : M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PARAVY Jean-Claude, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel.

OBJET : ACCEPTATION D'UN DON A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Le gérant du camping des trois lacs (Belmont-Tramonet), M. Christian ETIENNE, a transmis à la communauté de communes son vœux de donner une somme de 1 000,00€ à l'établissement public.

Il souhaite que cet argent soit affecté au soutien d'un spectacle produit par l'association Flam&Co. Production équestre.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 14 voix pour ;

05 voix contre (Mme Nathalie BEGUIN-BECHEROT, M. Yves BERTHIER, M. Georges CAGNIN, M. Daniel PEYSSONNERIE, M. Philippe VITTOZ) ;

10 abstentions (Mme Valérie ANDRE, M. Yves ARGOUD, Mme Françoise COUDURIER, Mme Myriam FERRARI, Mme Françoise HERRAULT, Mme Véronique JOURDAN, M. Daniel LOMBARD, Mme Caroline MADELON, M. Philippe PERSON, Mme Céline YACONO)

➤**ACCEPTÉ** de recevoir un don de 1 000,00€ en provenance du camping des trois lacs dont le gérant est M. Christian ETIENNE ;

➤ **DIT** que la somme sera affectée au soutien financier de l'association Flam&Co. Production équestre qui organise un spectacle à S' Genix-les-Villages au mois d'avril 2025 ;
➤ **AUTORISE** le Président pour exécuter la présente décision et signer tous documents nécessaires ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/04/2025,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN

A handwritten signature in black ink, corresponding to Georges CAGNIN, is written over the page.